

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*

SEANCE DU 26 MARS 2002

\*\*\*

Présents Brault Michel, Pougard Dominique, Guiochon Rémi, Fort Alain, Bastien Claire, Delgutte Stéphanie, Trouvé Yannick, Tessier Raymond, Foucher Joël

Absents excusés : Bouchaud Guy, Beaumont Philippe, Sabourin Hervé, Boucheny Patrick, Antoine Sylvain

Secrétaire de séance : Delgutte Stéphanie

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2002 : Le Conseil Municipal arrête le budget primitif 2002 à la somme de 1 653 206,93 € tant en recettes qu'en dépenses. Fonctionnement : 933 989.24 €, Investissement : 719 217.69 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION : Après diverses simulations, les taux sont fixés comme suit : taxe d'habitation : 11,29 %, taxe foncière (bâti) : 14,38 %, taxe foncière (non bâti) : 46,59 %

HORAIRES DE TRAVAIL DU PERSONNEL SOUS CONTRAT EMPLOI CONSOLIDE : Le temps de travail de Messieurs Gabriel FRANCIS Et René PETIT employés sous contrat emploi consolidé, est porté à 35 heures hebdomadaires à compter du 1er avril 2002.

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE Mme Marie-Jeanne DELONNELLE : à compter du 1er avril 2002, le temps de travail de Mme DELONNELLE est porté à 25/35e.

Fait à Fors, le 28 mars 2002

Le Maire,

M. BRAULT